

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 22/12/2011
Classification AMF : Non applicable
Indice Référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)
Devise : EUR
Eligible au PEA : Non
Affectation des sommes distribuables :
 Part C/D : Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN : FR0011144070
Durée minimum de placement recommandé :
 supérieure à 5 ans (8 ans conseillés)

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant supérieure à 5 ans (8 ans conseillés). L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 153,65 (EUR)
Actif géré : 138,14 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Minimum 1ère souscription : 1 Part(s)
Minimum souscription suivante :
 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 5,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 1,41%
Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

CPR Global Allocation est un fonds de fonds diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles quelles que soient les zones géographiques. Il doit être investi à tout moment à hauteur de 90% minimum dans des fonds ayant le label ISR français. L'exposition actions peut varier entre 0% et 80% et la sensibilité, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2; +5].

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	30/11/2023	30/11/2021	29/11/2019	28/11/2014
Portefeuille	12,65%	2,35%	2,79%	1,95%
Indice	3,84%	2,23%	-	-
Ecart	8,81%	0,12%	-	-

¹ Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,78%	-5,99%	9,66%	-2,45%	5,62%	-5,64%	2,86%	3,82%	-0,57%	10,95%
Indice	3,29%	-0,01%	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart	0,49%	-5,98%	-	-	-	-	-	-	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	5,81%	5,86%	6,18%	5,73%
Volatilité de l'indice	0,05%	0,25%	-	-
Tracking Error ex-post du portefeuille	5,81%	5,83%	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

DIVERSIFIÉ

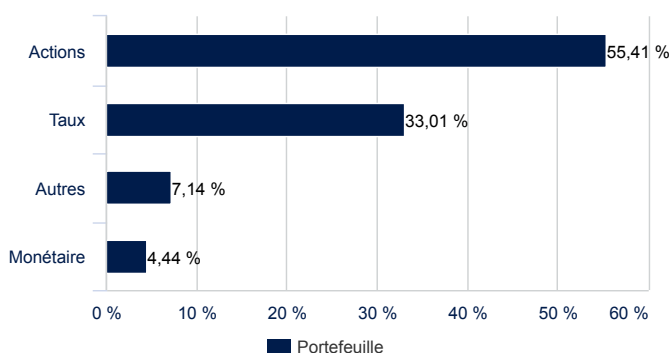
30/11/2024

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

ANALYSE GLOBALE (Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille
Exposition Actions	49,51%
Sensibilité Taux	2,02
Nombre de lignes (hors liquidités)	14

ALLOCATION PAR TYPE DE PRODUITS (Source : Groupe Amundi)



PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)
Amundi Index US Corp SRI ETF DR H Inc	Obligations USA	17,26%
Amundi Euro Corporate SRI - DR C	Obligations Crédit EMU	15,82%
CPR USA ESG - H-I EUR	Actions USA	15,33%
ISH WRLD SRI ETF(MIL)	Actions Internationales	14,47%
CPR USA ESG - I	Actions USA	7,61%
Amundi MSCI USA SRI Clmt NtZrAmbtPABETF	Actions USA	7,28%
CPR INV B&W EU STRAT AUTO 2028 II	Obligations européennes	5,71%
CPR EUROLAND ESG -IC-	Actions Euro	4,91%
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Produits monétaires	3,11%
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	Actions Japon	2,18%

* Hors produits dérivés

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr>).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.

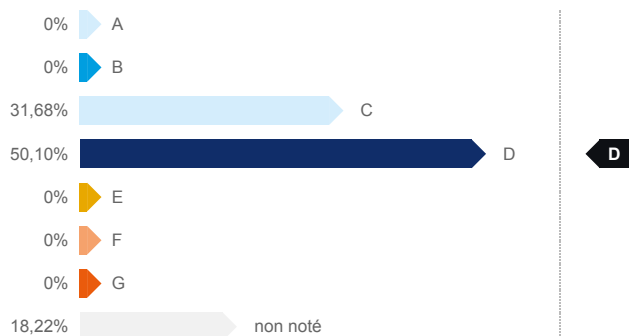
* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de taux et de marché, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille
Environnement	C
Social	D
Gouvernance	D
Note Globale	D

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	15
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Label ISR****Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.